

# MAINCY

DEMAIN



JANVIER 2025



**4 - MAINCY ET SON PATRIMOINE**

**6 - AMÉNAGEMENT CŒUR DE VILLAGE**

**8 - LA LIAISON DOUCE**

**9 - URBANISME**

**10 - UNE PAGE D'HISTOIRE**

**12 - COMMUNICATION**

**13 - ENFANCE ET JEUNESSE**

**16 - LA VIE LOCALE**

**18 - VALORISATION VILLAGE**

**22 - LES ASSOCIATIONS**

## Édito



Chères Maincéennes, Chers Maincéens,

En ce début d'année 2025, je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Dans un contexte national marqué par des incertitudes économiques et sociales, il me tenait à cœur de vous dire que, plus que jamais, nous jouerons notre rôle d'élus locaux enracinés dans notre territoire.

En regardant tout ce qui a été accompli depuis le début de notre mandat, malgré les crises sanitaires, financières et politiques, nous pouvons nous réjouir des projets réalisés pour que Maincy reste ce village que l'on aime tant.

Ces dernières semaines, notre commune a été animée par l'esprit de Noël, cet esprit d'échanges et de partages qui nous est si cher. C'est avec une grande joie que, accompagné de mon équipe, j'ai eu l'occasion de retrouver nos aînés lors du traditionnel goûter des anciens et de leur offrir des colis gourmands. J'ai également été heureux de vous rencontrer lors du marché de Noël, qui a remporté un franc succès, ainsi que dans les différents événements organisés sur notre commune ; l'atelier « Bien dans son assiette » et le téléthon entre autres.

Le mois de décembre est un temps privilégié pour revenir sur les réalisations et les moments marquants de l'année écoulée. 2024 a, une fois encore, été une année d'actions concrètes et d'engagements forts au service de



notre commune.

Les enjeux fondamentaux pour notre village en 2025 : trouver des sources de financement pour réaliser nos projets, ce qui nous a permis d'accomplir précédemment la rénovation de l'espace Dubois, l'aménagement du parvis de la mairie, la rénovation du parking Sommier, la construction du city stade, sans oublier le passage en LED du parc d'éclairage public qui lui sera réalisé prochainement. Chaque politique publique repose sur un montage financier mais aussi, sur le soutien de nos partenaires. Obtenir ces financements est un travail de longue haleine qui nous permet de transformer nos ambitions en réalisations concrètes tout en préservant la stabilité de nos finances.

L'année 2025 sera marquée par l'aménagement du projet phare, « Les terrasses de la source », première phase du projet « aménagement du cœur de village », inscrit sur notre programme électoral et que vous découvrirez dans ce numéro. Il devrait démarrer dans le courant du 1er semestre. L'église quant à elle fera l'objet de mesures conservatoires, en attendant le démarrage de sa restauration.

Toutes ces réalisations sont essentielles pour améliorer votre cadre de vie et elles ne seraient pas possibles sans le talent et l'énergie des élus et des agents municipaux. Je profite de ce début d'année pour les remercier chaleureusement de leur engagement à mes côtés.

En ces temps démocratiques troublés, il m'est difficile de vous dire ce que l'avenir nous réserve. Pour autant, je suis convaincu que le projet que nous portons pour Maincy dans tous les domaines : services publics, transition énergétique, sécurité, de la petite enfance au grand âge, nous permettra de vivre encore longtemps dans une commune agréable et attractive.

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année 2025 !

*Votre Maire*  
*A. Plaisance*

Directeur de la publication : Le Maire, M. Alain PLAISANCE  
Charte graphique et mise en page : la commission communication  
Impression : Melun Impressions  
Distribution : Équipe municipale



@maincy\_villagedecaraterre

## LE PONT DE MAINCY

Le Conseil Municipal du 12 octobre 1828 autorise le Sieur Johnson, alors propriétaire du château du Coudray, de construire tout à ses frais, un pont sur l'Ancoeur. « Le pont sera d'une largeur d'un mètre, les culées, deux petits arceaux d'extrémité et les piles de maçonnerie de coins de grès et le reste en charpente »



En 1879, le grand peintre Paul Cézanne est venu s'inspirer au bord du ru d'Ancoeur ; il y créa l'une de ses œuvres majeures, aujourd'hui exposée au musée d'Orsay et intitulée « Le pont de Maincy ».



En 1958, des décisions d'entretien hasardeuses avaient défiguré le pont, remplaçant le bois par des éléments industriels constitués de plaques de métal quadrillées et de tubes métalliques.

En 2004, la Commune de Maincy, motivée par son maire, Pascale Cofinet, a pris l'initiative de redonner au pont son aspect originel, tel que Cézanne l'a vu.

Les intempéries, les crues, les inondations et parfois les hôtes indécents des lieux environnants ont eu raison de l'ouvrage et l'ont rendu dangereux.

Il a été nécessaire, pour des raisons évidentes de sécurité, de prendre le 19 août 2022 l'arrêté (2022/54) d'interdiction d'utiliser le pont.

Cet ouvrage a fait l'objet du programme national « Pont National 2 » en 2023 / 2024. Un bureau de contrôle s'est rendu sur site afin d'établir un rapport qui nous a été transmis en juin dernier. Toutes ces démarches sont longues, c'est pourquoi le pont Cézanne est fermé depuis des mois.

Le montant des travaux est proche de 20 000€ ; un financement de 50 % par le fond de concours du patrimoine de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine devrait nous permettre de commencer la rénovation à l'identique dès le premier semestre 2025 et rendre aux promeneurs l'accès à ce superbe site.

## RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT ETIENNE :

Une étude a été réalisée en 2022 et 2023 sur l'état sanitaire général de notre église "Saint Etienne", inscrite aux Monuments historiques.

Cette étude très poussée a été réalisée sur plus d'une année par un cabinet spécialisé d'architectes du Patrimoine, ils ont fait intervenir de nombreux spécialistes (restaurateurs, conservateurs, économistes...) et nous ont remis leurs conclusions fin 2023.

Force est de constater que l'église est dans un état bien plus alarmant que nous le pensions et que des travaux très lourds devraient être réalisés par étapes sur de nombreuses années, afin de la restaurer comme il se doit.

Un dossier de subvention sur l'étude complète réalisée a été déposé à la DRAC d'île de France (Direction Régionale des Affaires Culturelles) en décembre 2023. Nous avons enfin obtenu

l'avis favorable le 23 juillet 2024 (après de nombreuses relances), ce qui nous permet de lancer la longue procédure administrative obligatoire qui doit s'en suivre :

- Appel d'offre (AMO) pour choisir le maître d'œuvre
- Demandes de subventions
- Dépôt de la demande de travaux par le maître d'œuvre retenu
- Appel d'offre pour choisir les différentes entreprises qui interviendront sur l'église

Nous espérons un début de travaux à l'automne 2026.

Les différentes phases seront bien évidemment planifiées selon le degré d'urgence, en commençant donc par le "hors d'eau" (réfection complète des toitures), mais en attendant la fin de la procédure administrative et au vu des conditions climatiques actuelles, des mesures conservatoires d'urgences vont être mises en place afin de protéger au mieux l'édifice.





## LES TERRASSES DE LA SOURCE

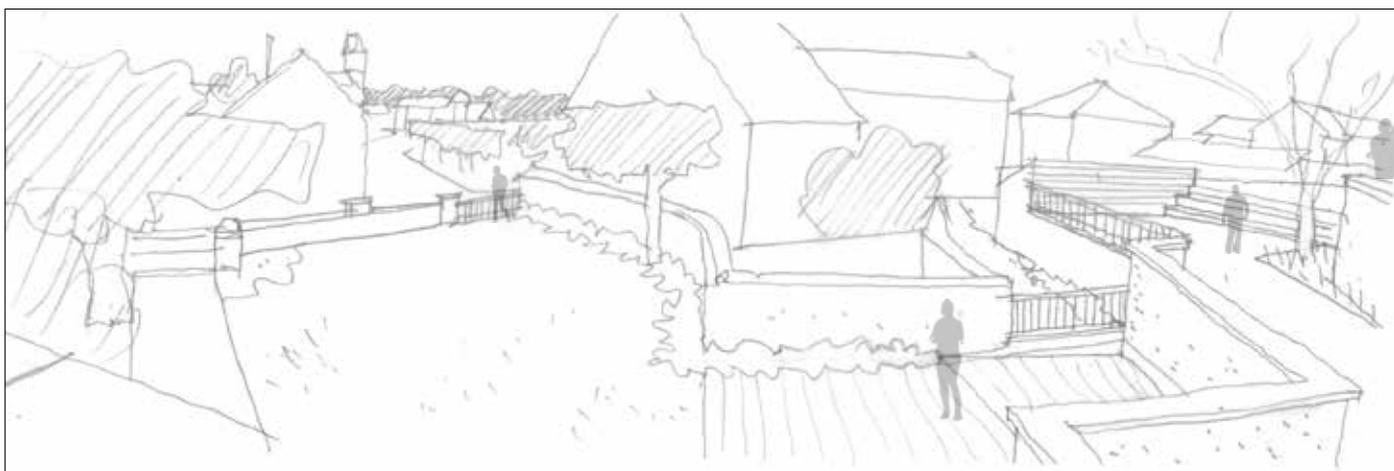
Comme je l'avais inscrit dans notre programme électoral, sujet déjà envisagé lors du précédent mandat, la première phase du projet « aménagement du cœur de village » devrait démarrer cette année dans le courant du premier semestre par la réhabilitation des terrasses de la source.

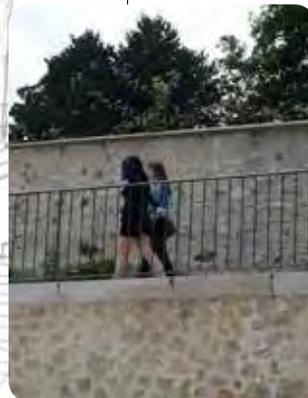
Ce lieu, situé derrière l'espace Robert Dubois, est resté en friche depuis la démolition de la maison dite « de la source » dans les années 1980 (photo).

Une dalle en béton y cache une source dont l'eau limpide et très abondante alimentait autrefois le village en eau potable. Aujourd'hui, elle poursuit toujours son parcours jusqu'à l'Almont en traversant l'abreuvoir, le lavoir, la ruelle du ru et de nombreuses propriétés privées.

Le projet prévoit de mettre en valeur cet espace légèrement surélevé par la mise à l'air libre et la sécurisation de la source, la rénovation et la création de certains ouvrages et toujours en multipliant les transparences obtenues en remplaçant des obstacles visuels par des ferronneries adaptées.

A cette occasion, l'allée de tilleuls parallèle à la rue de la Bordière sera baptisée « allée du Maréchal de Villars », sauveur de la France en 1702 et ancien propriétaire du Domaine de Vaux-le-Vicomte.





Garde-corps allégeant le mur.



Ce projet a fait l'objet de recherches de financements importants qui nous ont été notifiées par l'Etat, la Région Ile-de-France, l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Le programme des travaux comprend la désimperméabilisation, la végétalisation, et de la mise en valeur de la trame bleue...

Ces terrasses permettront ainsi la mise en valeur de votre cadre de vie et seront des lieux de tranquillité, de repos et de sérénité.



## LA PASSERELLE CHEMIN DES CARRIÈRES

Aménagement de la passerelle Chemin des Carrières : liaison douce de l'Agglomération Melun Val-de-Seine

Le projet visant à aménager la passerelle du chemin des Carrières a été temporairement suspendu par les services de l'État en 2024. En effet, les travaux en cours ne respectaient pas l'autorisation spéciale délivrée en 2019 par le Ministre en charge des sites. Cependant, cette situation a été régularisée par un arrêté ministériel en novembre 2024, à la suite de la commission des sites qui s'est tenue l'été dernier.



*La commission des sites est une instance consultative qui donne son avis sur les projets d'aménagement affectant les sites classés ou inscrits, afin de garantir leur protection et leur mise en valeur. Elle est composée de représentants de l'État, d'élus locaux, d'experts et de représentants d'associations de défense de l'environnement. Lorsqu'un projet est soumis à la commission, celle-ci examine s'il respecte les réglementations en vigueur et s'il ne porte pas atteinte à la qualité paysagère et écologique du site concerné.*

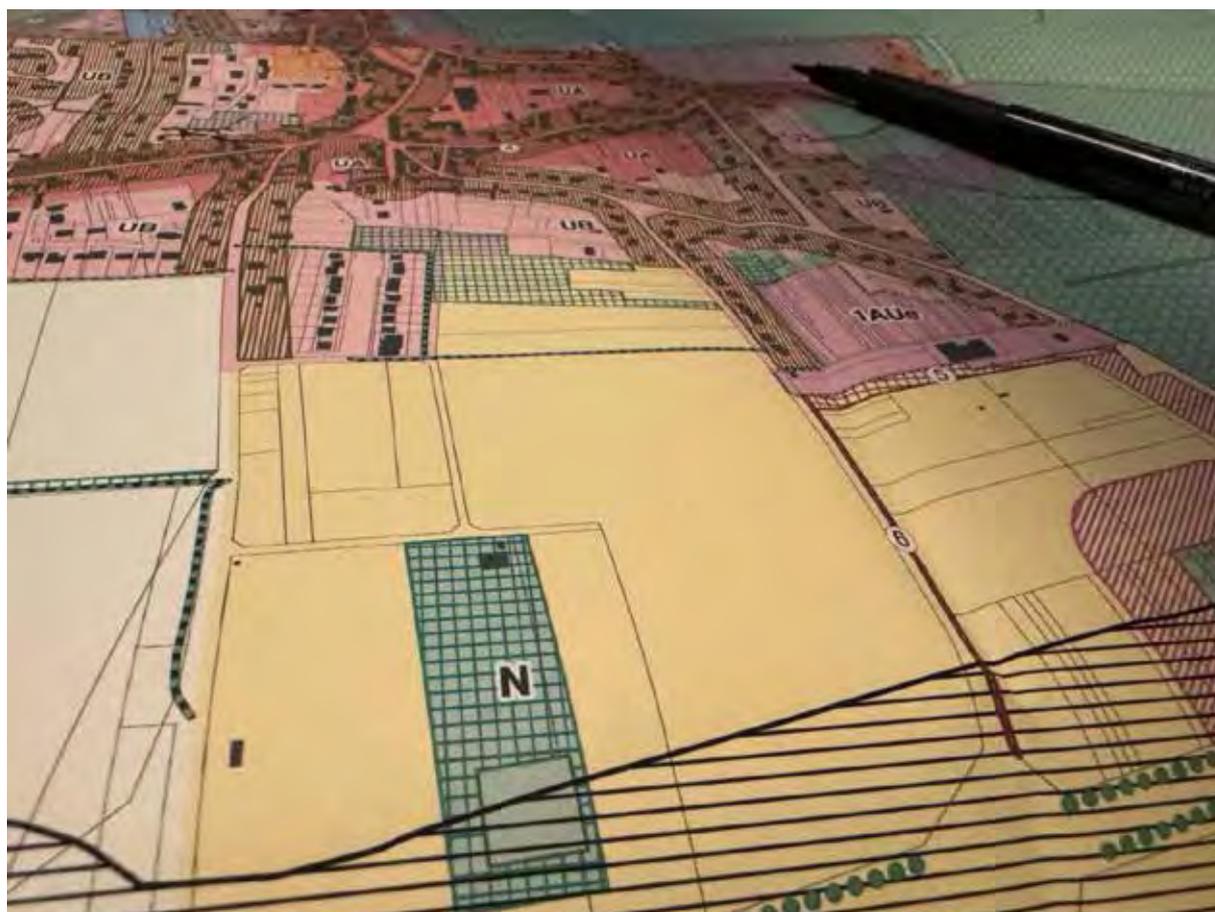
Pour minimiser l'impact visuel de la nouvelle passerelle et mieux l'intégrer dans le paysage environnant, plusieurs mesures ont été proposées : une fresque artistique ornera les voiles en béton, des plantations embelliront les abords de la passerelle, et une rampe en platelage bois facilitera l'accès.

La conception de la passerelle prend en compte les crues de l'Almont afin d'éviter l'accumulation de bois morts, assurant ainsi sa conformité aux réglementations en vigueur sur la gestion des eaux. La passerelle garantira un passage sécurisé aux piétons et les cyclistes.

Calendrier Prévisionnel des Travaux :

- Reprise des travaux : mars 2025
- Mise en service de la passerelle : septembre 2025
- Plantations : automne 2025





## RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAINCY

RÉUNION PUBLIQUE LE  
VENDREDI 14 MARS 2025  
À 20h30 Salle M-L. GIBOURET

Cette réunion publique d'informations sera l'occasion de présenter les travaux de la traduction réglementaire du projet de PLU (zonage, règlement écrit et orientations d'aménagement et de programmation).

Nous comptons sur votre présence nombreuse.



## CHÂTEAU DE VAUX-LE-VICOMTE

En 2025, le Château de Vaux-le-Vicomte célèbre un double anniversaire exceptionnel : les 150 ans de son acquisition par la famille Sommier et un siècle et demi de passion pour la préservation d'un chef-d'œuvre du patrimoine français.



En 1875, Alfred Sommier, industriel visionnaire et figure emblématique de l'industrie sucrière, tombe sous le charme du château alors en état d'abandon depuis plus de 40 ans, suite à la disparition de la dernière génération de la famille Choiseul-Praslin. Curieux et déterminé, il sollicite une visite de ce joyau historique. Accueilli à Melun par le préfet de Seine-et-Marne, M. Guyot de Villeneuve, il se rend à Vaux en calèche.

Malgré l'état délabré des bâtiments et des jardins, Alfred Sommier est immédiatement conquis. Décidé à redonner vie à ce lieu d'exception, il se porte acquéreur du domaine.

L'absence d'autres enchérisseurs, en raison des investissements colossaux nécessaires, lui permet de remporter l'offre avec une enchère symbolique : il ajoute 100 francs or pour sceller l'achat.

Alfred Sommier



Grand Salon

Dès lors, Alfred confie la restauration à l'architecte Hyppolite Destailleur, l'un des plus talentueux de son époque. Ensemble, ils redonnent au château sa splendeur d'antan, tandis que son fils Edme perpétue cette ambition, notamment dans la restauration des jardins, conçus à l'origine par André Le Nôtre.

Depuis 1875, le Château de Vaux-le-Vicomte est resté la propriété ininterrompue de la famille Sommier, traversant cinq générations. Ce lien familial indéfectible a permis de préserver et d'enrichir ce trésor architectural et paysager.



Chambre du roi



Edme et Lucie Sommier

En 1968, Patrice de Vogüé, descendant d'Alfred Sommier, ouvre le château au public, partageant ainsi ce joyau avec le plus grand nombre. Il inaugure des événements emblématiques tels que les soirées aux chandelles et les opéras en plein air, qui rencontrent un succès immédiat. Avec son épouse Cristina, il développe également l'offre touristique en ouvrant un restaurant, L'Écureuil, et une boutique.

Aujourd'hui, la cinquième génération, incarnée par les trois fils de Patrice et Cristina de Vogüé, perpétue cette mission avec passion. Chargés de la gestion du domaine, ils veillent à son entretien permanent tout en poursuivant l'objectif de le transmettre dans des conditions optimales aux générations futures.

Animés par un profond respect pour l'héritage familial, ils œuvrent à partager la beauté de Vaux-le-Vicomte avec un public toujours plus large.





# Les informations et alertes de Maincy sont sur **PanneauPocket**



**GRATUIT | ANONYME | SANS PUBLICITÉ**

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️



Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## LA MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections du nouveau conseil municipal des enfants ont eu lieu le 19 décembre 2024.

5 binômes composés d'un garçon et d'une fille se sont portés candidats.

La nouvelle composition du conseil municipal des enfants (CME) 2025/2026 :

Jean DA SILVA : Maire

Charlie MO, adjointe

Madiba MENDY, adjoint

Conseillers municipaux :

- Alistair BROWN
- Mathilde MO
- Ange PASSONI
- Rose COURTAILLIER
- Axel DUMONT
- Inaya PASSONI
- Tyliann TEIXEIRA
- Cyhana LIONNE
- Calvin TANCOGNE
- Tessa DEL CALZO
- Malhonn LIONNE
- Yasmine BIYOUDI
- Alexandre QUEREL

Nous souhaitons un bon mandat à cette nouvelle équipe municipale.



## LA CONFÉRENCE DE MME FILLIOZAT

Le thème de la conférence était présenté sous la forme d'un atelier participatif. Les parents, répartis en sous-groupes, ont rédigé une dizaine de questions qu'ils souhaitaient aborder. Très actifs, ils ont trouvé que les sujets correspondaient bien aux attentes des familles, ce qui a généré de nombreux échanges et observations.

La conférence a réuni 86 parents et 3 éducateurs du Coudray.

Pendant ce temps, les enfants ont participé à une activité « kermesse », organisée par l'accueil de loisirs, qui a rassemblé 47 enfants.

Le format de la conférence a été plébiscité par les participants, tout comme le choix de la conférencière.



## L'ACCUEIL DE LOISIRS A TROUVÉ SON NOM

L'accueil de loisirs a trouvé son nom : « Les Miniatures ». A cette occasion, une nouvelle plaque a été apposée sur sa façade.

Cette appellation a plusieurs significations dans le monde éducatif. Cependant, nous avons retenu la définition suivante :

La notion de « miniature » est une façon imagée de rappeler que les enfants sont des individus en devenir, encore en train de grandir et d'apprendre, tout en étant déjà de petites personnes à part entière.

Pour renforcer cette approche, les orientations pédagogiques sous-tendant le projet éducatif de l'accueil de loisirs considèrent chaque enfant comme une personnalité importante, méritant notre bienveillance face aux maladresses liées à ses apprentissages et à la découverte des règles du bien vivre ensemble.



## LES JEUX EN BOIS

Cette année, afin de faire participer parents et enfants à des jeux en dehors des écrans, les écoles et l'accueil de loisirs se sont associés à la démarche. 9 jeux ont bénéficié à 162 enfants encadrés par 32 adultes dont 10 enseignants, 2 ATSEM, 5 animateurs et 15 parents. La bonne humeur était de la partie, les enseignants, animateurs et parents en ont été les témoins. Après un temps de recul face à la nature des jeux qu'ils estimaient venir d'un autre temps, les enfants se sont laissés prendre aux jeux, de même que leurs parents.



Nous remercions tout particulièrement les services techniques, M. Fondanesches et Mme Jacob qui sont allés chercher les jeux au nord du département, ce qui a permis une économie de 300 €.



## L'ATELIER « BIEN DANS SON ASSIETTE »

Cette année, plus de 32 enfants et 11 adultes dont 8 parents se sont mobilisés pour participer à cet atelier. Il y avait 4 recettes : mousse au chocolat, brochettes de fruits, sablés et madeleines. Le chocolat et les vermicelles ont décoré aussi bien les fruits et les gâteaux que les enfants, ajoutant une touche ludique à l'événement.

L'ambiance était festive et l'organisation de la mise en four mieux rodée que l'année dernière.

Les anciens ont beaucoup apprécié les biscuits, les madeleines et les brochettes de fruits. Les raisins et les clémentines ont été mis à l'honneur.

Les enfants des écoles et les parents disponibles sont venus à la rencontre de nos séniors. Ce moment a été très apprécié, renforçant les liens intergénérationnels.





### GOÛTER DES ANCIENS :

Un moment convivial organisé par la municipalité et le CCAS

Le jeudi 12 décembre 2024, la salle Gibouret a été le théâtre d'un événement chaleureux et intergénérationnel : le goûter des Anciens, une tradition locale portée par la municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Ce moment de partage, qui réunit chaque année les seniors de notre village, a pour objectif de renforcer les liens sociaux et de redonner aux aînés une occasion de se retrouver, de discuter et de profiter d'un instant de convivialité.

Dès 14 heures 30, les convives ont été accueillis dans une salle décorée avec soin, où l'ambiance était chaleureuse. Tables dressées et musique d'ambiance de Noël ont permis de créer une atmosphère détendue et festive.

Au programme de cet après-midi, un goûter préparé avec soin par l'atelier « bien dans son assiette » et la remise en mains propres d'un colis gourmand et d'un petit sac contenant un pot de miel de Maincy et des friandises.

Un grand MERCI au personnel de mairie, à l'équipe du CCAS, Philippe VAURE, Alice CANNAVO, Colette BOURIGAULT et aux élus présents.



## LE 11 NOVEMBRE

Nous avons commémoré, le 11 novembre 2024, l'armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale. Ce moment solennel a rassemblé les habitants, les élus locaux et les anciens combattants devant le monument aux Morts, où un hommage solennel a été rendu pour honorer la mémoire des victimes de la guerre.

Après le dépôt de gerbes de fleurs, une minute de silence a été observée en mémoire des soldats maincéens morts pour la France. Le discours du Maire a souligné l'importance du devoir de mémoire et de la paix. Les enfants des écoles ont participé activement en chantant la Marseillaise. Cette tradition se veut un rappel de la tragédie de la guerre et de l'importance de préserver la paix. Le Maire, aux côtés du Conseil Municipal, incarnait la continuité de ce devoir envers les générations futures. Les habitants, jeunes et moins jeunes, ont pris part à cet hommage avec respect et gravité. Après la cérémonie, nous avons partagé un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur à la salle Gibouret.





## COMMÉMORATION :

Le 5 octobre 2024, la commémoration « Devoir de mémoires » année 1944 a été organisée.

Nous souhaitons aborder un maximum de sujets importants relatant l'année 1944 en évoquant tous les acteurs, reconnus ou anonymes :

- L'année 1944 d'un point de vue militaire
- Les résistants, avec un hommage tout particulier à Eugène Bailay, fusillé le 21 juillet 1944 à Arbonne la Forêt avec de nombreux camarades. Nous étions émus et touchés par la présence de sa fille, Monique Bailay.
- Les femmes pendant la guerre.
- Les justes, avec le témoignage très poignant de Charles Goldstein (artiste peintre de Maincy) qui a été sauvé

in-extremis avec sa maman et son petit frère par des justes lors de la rafle du 11 mai 1944 à Gramat (46).

- Les déportations, avec un discours très touchant des enfants de la classe de CM2 de Madame Isabelle Dauris.

Cette cérémonie se voulait avant tout reconnaissante envers toutes ces personnes qui ont traversé cette terrible période et pour un trop grand nombre, au péril de leurs vies. Nous ne devons jamais oublier tous les sacrifices, les souffrances et les horreurs de la guerre, afin d'éviter à nouveau le pire.





Un grand merci à la chorale « Arpège » de Maincy qui a apporté beaucoup de joie et d'émotion en chansons, aux différents officiels de la région IDF, du département de Seine et Marne et de l'agglomération Melun Val-de-Seine qui ont traité les différents sujets de la commémoration, au département de Seine et Marne pour le prêt de son exposition sur la seconde guerre-mondiale et enfin aux nombreux Maincéens venus partager ce beau moment.



## MARCHÉ DE NOËL ÉDITION 2024

Cette année, nous avons mis en place un marché de Noël sur 2 jours, en intérieur, dans l'espace Robert Dubois, en raison des conditions météorologiques capricieuses rencontrées en 2023.

Nous étions assez sceptiques en ce qui concerne les réactions et l'affluence des visiteurs.

Nous avons été plus qu'agréablement surpris, les retours ayant été très élogieux ; les visiteurs ont été très nombreux sur le week-end et les artisans, satisfaits, ont déjà demandé pour la plupart de leur réserver une place pour la prochaine édition.

Nous avons la chance de recevoir un grand nombre d'artisans, dans des domaines variés.

Le week-end a été rythmé par de nombreuses animations et les traditionnelles illuminations de la Mairie le samedi soir.

Un grand merci à la Chorale « Arpège » de Maincy pour ses joyeuses interprétations durant le week-end et à l'école de musique ACMM de Maincy pour le super concert de Noël donné le samedi.



## SIGNALETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS :

Cette année, nous avons commencé la mise en place de panneaux signalétiques sur nos bâtiments :  
Bibliothèque, Centre de Loisirs et Espace Robert Dubois.

Un préprojet avait été travaillé en amont avec les Bâtiments de France pour validation, avant d'être présenté au Conseil Municipal qui l'a validé lors du débat d'orientation budgétaire en mars 2024.

Les associations concernées ont également été conviées à une réunion pour la présentation dudit projet, avant le dépôt de la demande de travaux définitive (DP).



**Les articles publiés dans la rubrique « Les associations »  
le sont sous la seule responsabilité de leurs rédacteurs.**

## MAINCY POUR SES ENFANTS

Mesdames, Messieurs,

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de deux belles initiatives de notre association : la livraison des sapins de Noël et le stand au marché de Noël. Un immense merci à tous les bénévoles, votre implication sans faille a permis de relever ces défis avec brio. Vous avez su donner de votre temps et de votre énergie avec enthousiasme, que ce soit pour la gestion des commandes, la logistique de la livraison des sapins, la préparation, la tenue et l'animation du stand. Sans vous, rien de cela n'aurait été possible.

Grâce à vous tous et à notre partenaire privilégié, nous avons pu offrir des sapins de qualité et proposer un stand accueillant au marché de Noël.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les familles et les habitants de Maincy qui ont joué le jeu en achetant un sapin, en visitant notre stand ou en mangeant une succulente crêpe préparée par toutes nos petites mains.

Un mot particulier pour les enfants de Maincy : vos rires et vos sourires sont la plus belle des récompenses. Nous vous souhaitons une excellente année 2025.

Nous vous donnons rendez-vous pour les prochaines actions :

Le carnaval : le dimanche 9 mars 2025

La chasse aux œufs : date à définir

La kermesse : le dimanche 29 juin 2025

On vous attend nombreuses et nombreux.

L'équipe de Maincy pour ses enfants



## COMITÉ DES FÊTES

Notre village uni pour une belle cause : succès du Téléthon à Maincy

Le Comité des Fêtes de Maincy tient à remercier chaleureusement tous les participants à la soirée organisée en faveur du Téléthon. Grâce à votre mobilisation et votre bonne humeur, nous avons récolté 1 500 € pour cette noble cause. Cet événement a une fois encore témoigné de la solidarité et de l'énergie positive qui animent notre village. Nous adressons également nos remerciements les plus sincères à tous les bénévoles du Comité des Fêtes, ainsi qu'aux associations de Maincy (tennis, basket, amicale rurale, informatique, randonnée), à l'école de Maincy et ses enseignantes, à Radio Jumbo, et à la mairie de Maincy pour leur soutien indéfectible.

Ce succès collectif nous motive pour continuer à organiser des moments de partage et de convivialité pour notre village. Nous avons déjà hâte de vous retrouver cette année pour nos prochains événements, notamment le retour de notre vide-greniers annuel à la pentecôte et de la Fête de la Musique, qui ont marqué les esprits en 2024.

Le Comité des Fêtes reste à votre écoute pour toutes vos suggestions et invite toutes les bonnes volontés à rejoindre notre équipe dynamique. Ensemble, continuons à faire de Maincy un village vivant, chaleureux et solidaire.

À très bientôt pour de nouvelles festivités !



L'équipe du Comité des Fêtes de Maincy





Qu'un même élan nous unisse  
pour construire l'avenir...

2025

... Meilleurs vœux pour  
cette nouvelle année !

Alain PLAISANCE  
Maire de Maincy

les membres du conseil municipal  
et l'ensemble des collaborateurs

vous adressent  
leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle soit lumineuse,  
Qu'elle vous apporte le bonheur, la santé, le succès  
et l'aboutissement de tous vos projets.

Mairie  
3 rue Alfred et Edme Sommier  
77950 - Maincy  
Tél. : 01 60 68 17 12  
Email : [mairie@maincy.fr](mailto:mairie@maincy.fr)  
[www.maincy.fr](http://www.maincy.fr)

La Mairie est ouverte au public:  
Lundi, Mardi: de 8h30 à 12h00,  
Jeudi, Vendredi: de 13h30 à 17h00,  
Samedi de 10h00 à 12h00, (Sur rendez-vous)  
Mercredi: fermeture.